

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

6 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi six février, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 27 janvier 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

06. Vœu de soutien aux Iraniennes et aux Iraniens

Madame PAYET rapporte :

Depuis déjà plus de 5 mois, un très grand nombre d'Iraniennes, soutenues par la population, se révoltent contre les interdits qui leur sont spécifiquement imposés et luttent pour avoir le droit de se vêtir, se coiffer et se déplacer librement, sous le mot d'ordre « Femme, vie, liberté ! ».

Rapidement, ces manifestations ont revendiqué plus globalement une évolution du régime dictatorial vers plus de liberté et d'égalité de droits. Dans cette société théocratique et patriarcale, que ce soit les femmes qui déclenchent et animent cette révolte est en soi significatif.

Plusieurs centaines de personnes ont été tuées dans la répression des manifestations qui ont débuté après la mort de la jeune Kurde de 22 ans Jina Mahsa AMINI, décédée à l'hôpital le 16 septembre 2022, trois jours après son arrestation à Téhéran par les autorités iraniennes qui lui reprochaient d'avoir enfreint le code vestimentaire obligeant les femmes à porter le voile d'une certaine façon.

Ces manifestations sont réprimées avec la plus grande violence par le régime, des hommes et des femmes sont battus, emprisonnés et même exécutés pour avoir participé à des manifestations ou pour avoir exprimé leur soutien à ce mouvement qui réclame le respect des droits humains, une justice impartiale, et l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Nous, élues et élus de la Ville d'Orvault, apportons notre soutien au combat courageux de la société civile iranienne, et aux femmes et aux hommes qui luttent partout dans le monde pour la liberté. Nous rappelons notre attachement à l'égalité et à la laïcité, principes fondateurs de notre démocratie.

Nous demandons au Président de la République et à l'Union Européenne de prendre des initiatives fortes pour que cesse la répression sanglante des manifestations en faveur des droits des femmes et de l'égalité en Iran.

INFORMATION

Sur proposition de la Commission cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND CONNAISSANCE ET ADOPTE** le vœu de soutien aux Iraniennes et aux Iraniens.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 7 février 2023

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



Le secrétaire de séance



Linda PAYET

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 07 FEV. 2023
Et par publication le : 07 FEV. 2023